

La très forte croissance des inégalités de revenu depuis 2019 aux Etats-Unis

Nous comparons la croissance du revenu médian et celle du revenu moyen aux Etats-Unis de 2019 à 2022 (notre source est *Changes in U.S. Family Finances, Réserve Fédérale*).

On observe d'une part, que le revenu moyen des Américains au revenu le plus élevé croît plus vite que celui des Américains au revenu plus faible et d'autre part, que le revenu moyen des 20% et encore plus des 10% d'Américains au revenu le plus élevé a crû nettement plus vite que leur revenu médian alors que revenu moyen et revenu médian progressent à peu près au même rythme pour les 80% d'Américains au revenu plus faible.

Cela montre qu'il y a une hausse globale des inégalités de revenu et que la hausse des inégalités de revenu est concentrée sur les personnes au revenu le plus élevé. On observe cette même configuration quand on compare la hausse du revenu médian et celle du revenu moyen en fonction du niveau d'éducation (seuls les titulaires d'un diplôme universitaire ont un revenu moyen en nettement plus forte hausse que leur revenu médian) et quand on compare la hausse (toujours de 2019 à 2022) du revenu médian et du revenu moyen en fonction du niveau de patrimoine (seuls les 10% les plus riches ont un revenu moyen en plus forte hausse que leur revenu médian).

Au total, les inégalités de revenu aux Etats-Unis s'accroissent fortement depuis 2019 en raison de la hausse forte du revenu des personnes à revenu et à patrimoine élevés, qui ont un niveau d'éducation élevé. Puisque le taux d'épargne des ménages est plus élevé pour les ménages à revenu élevé, on peut s'attendre à une hausse du taux d'épargne global.

Le niveau élevé des inégalités explique aussi que les Américains recherchent la protection contre le recul de leur revenu, ce qui implique un investissement plus élevé en capital humain et en capital productif.

Patrick Artus

✂ @PatrickArtus

Revenu moyen et revenu médian

Le Tableau 1 montre le **taux de croissance du revenu médian et du revenu moyen de 2019 à 2022 par percentile de revenu**. Lorsque le taux de croissance du revenu moyen est supérieur à celui du revenu médian, il y a **hausse des inégalités de revenu**.

Tableau 1 : Croissance du revenu médian et du revenu moyen de 2019 à 2022 en fonction du percentile de revenu (en %)

Percentile de revenu	Croissance du revenu médian	Croissance du revenu moyen
Inférieur à 20	5	8
20-39.9	6	5
40-59.9	4	5
60-79.9	5	9
80-89.9	9	14
90-100	15	22

Source : Federal Reserve

On voit :

- que le revenu croît plus rapidement pour les 20% d'Américains au revenu le plus élevé que pour les autres Américains ;
- **que les inégalités de revenu s'accroissent entre les Américains à revenu faible et à revenu élevé et entre les Américains au revenu le plus élevé pour lesquels le revenu moyen croît plus vite que le revenu médian.**

Progression du revenu en fonction du niveau d'éducation

Le tableau 2 montre la **progression du revenu moyen et du revenu médian de 2019 à 2022 en fonction du niveau d'étude**.

Tableau 2 : Progression du revenu médian et du revenu moyen de 2019 à 2022 en fonction du niveau d'éducation (en %)

Niveau d'éducation	Croissance du revenu médian	Croissance du revenu moyen
Primaire	-10	-8
Secondaire	0	0
1er cycle universitaire	1	-6
Université	6	18

Source : Federal Reserve

On voit **une prime à l'éducation très forte** pour les détenteurs d'un diplôme universitaire. On voit également que le **revenu moyen progresse nettement plus vite que le revenu médian pour les détenteurs d'un diplôme universitaire**, ce qui implique une forte hausse des inégalités de revenu pour cette partie de la population.

Progression du revenu en fonction du patrimoine

Le Tableau 3 montre **la hausse du revenu médian et celle du revenu moyen en fonction du percentile de patrimoine net**.

Tableau 3 : Croissance du revenu médian et du revenu moyen de 2019 à 2022 en fonction du percentile de patrimoine net (en %)

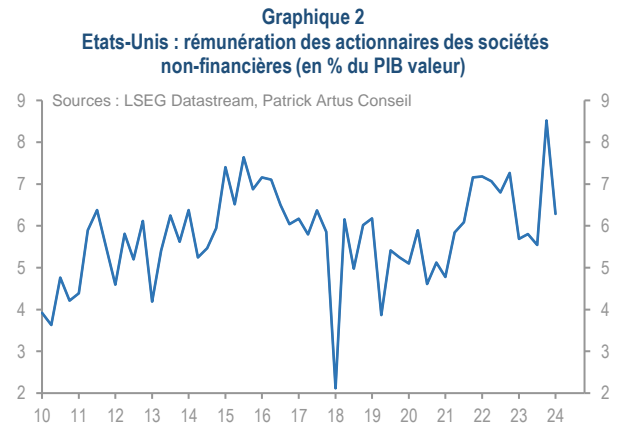
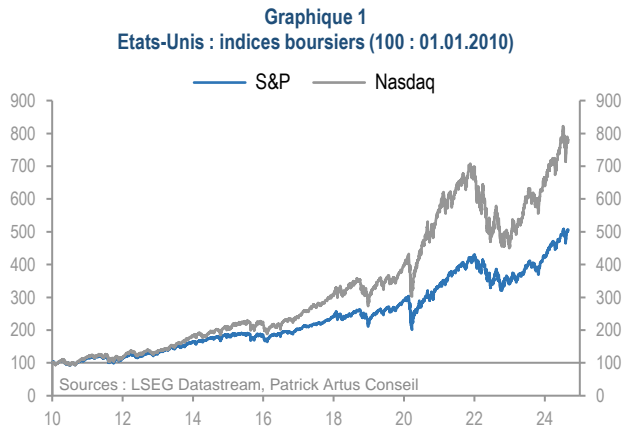
Percentile de patrimoine net	Croissance du revenu médian	Croissance du revenu moyen
Inférieur à 25	0	-1
25-49.9	11	4
50 -74.9	2	4
75-89.9	19	13
90-100	10	29

Source : Federal Reserve

On voit que les Américains situés dans les 10% de personnes au patrimoine net le plus élevé :

- ont un revenu qui augmente très rapidement de 2019 à 2022 ;
- ont un revenu moyen qui a augmenté beaucoup plus vite que le revenu médian, ce qui signifie que, entre ces Américains, les inégalités de revenu se sont beaucoup accrues.

On peut relier ces deux évolutions à la **hausse forte des indices boursiers aux Etats-Unis entre 2019 et 2023** et à celle des **revenus distribués aux actionnaires** (Graphiques 1 et 2) qui impliquent que les ménages à patrimoine financier élevé ont aussi profité d'une hausse forte des revenus du capital.



Synthèse : les inégalités de revenu augmentent aux Etats-Unis parce que les personnes au revenu élevé et au patrimoine élevé (qui sont les mêmes) ont un revenu moyen qui a augmenté considérablement plus vite que les autres Américains

Le **Tableau 4** montre la **corrélation positive entre le patrimoine net et le revenu**.

Tableau 4 : revenu médian et revenu moyen en 2022 en fonction du percentile de patrimoine (en milliers de dollars de 2022)

Percentile de patrimoine net	Revenu médian	Revenu moyen
Inférieur à 25	35	44
25-49.9	60	70
50 -74.9	84	97
75-89.9	140	169
90-100	301	638

Source : Federal Reserve

On a vu que les inégalités de revenu ont augmenté aux Etats-Unis, d'une part parce que le revenu des personnes au plus haut revenu a augmenté plus que celui des personnes au revenu plus bas, d'autre part, parce que le revenu moyen augmente nettement plus vite que le revenu médian pour les personnes à revenu élevé. Le fait que **le revenu moyen croisse nettement plus vite pour les Américains à revenu élevé** devrait entraîner une hausse du taux d'épargne des ménages (Graphique 3) puisque le **taux d'épargne croît avec le revenu des ménages** (Tableaux 5,6,7).

Graphique3
Etats-Unis : taux d'épargne nette des ménages (en % du revenu disponible)

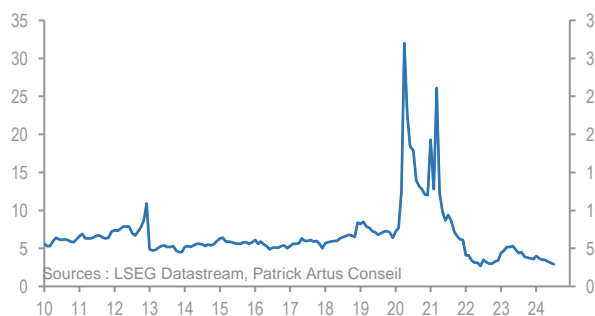


Tableau 5 : Taux d'épargne des ménages en fonction du percentile de revenu (2004)

Percentile de revenu	Taux d'épargne (en %)
inférieur à 20	0.14
20-39.9	0.09
40-59.9	11.1
60-79.9	17.3
80-100	23.6
95-100	37.2
99-100	51.7

Source: K.Dynan, J.Skinner, Zeldes Do the Rich Save More? Journal of Political Economy, 2004

Tableau 6 : Taux d'épargne des ménages en fonction du percentile de revenu (1986-2012)

Percentile de revenu	Taux d'épargne (en %)
Ensemble (0-100)	9
0-89.9	0
90-100	22
99-100	36

Sources: E.Saez, G.Zucman, Wealth inequality in the United States since 1913, NBER (2014)

Tableau 7 : Taux d'épargne des ménages en fonction du percentile de revenu (2005-2015)

Percentile de revenu	Taux d'épargne (en %)
Inférieur à 20	3
20-39.9	3
40-59.9	6
60-79.9	8
80-100	13

Sources: A. Fagereng, M. Blomhoff Holm, B. Moll, G. Natvik, Saving behavior across the wealth distribution, NBER (2019)

Avertissement

Cette communication marketing et les informations contenues dans cette publication et toute pièce jointe sont exclusivement destinées à une clientèle composée de professionnels, de contreparties éligibles et d'investisseurs qualifiés.

Ce document et toute pièce jointe sont strictement confidentiels et ne peuvent être divulgués à un tiers sans l'accord écrit préalable de Patrick Artus Conseil. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document et/ou des pièces jointes, veuillez les supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

Les prix de référence sont basés sur les cours de clôture (s'ils sont mentionnés dans ce document).

La distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou depuis certaines juridictions peut être restreinte ou interdite par la loi. Les destinataires de ce document sont tenus de s'informer de ces restrictions ou interdictions et de s'y conformer. Ni Patrick Artus Conseil ni aucune autre personne ne peut être considéré comme responsable vis-à-vis de quiconque en ce qui concerne la distribution, la possession ou la remise de ce document dans, vers ou à partir de n'importe quelle juridiction.

Ce document a été élaboré par Patrick Artus Conseil. Il ne constitue pas une analyse financière et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales visant à promouvoir l'indépendance de l'analyse financière. En conséquence, il n'y a pas d'interdiction de négocier en amont de sa diffusion.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation d'investissement personnalisée. Ils sont destinés à une diffusion générale et les produits ou services qui y sont décrits ne tiennent pas compte d'un objectif d'investissement spécifique, de la situation financière ou d'un besoin particulier d'un destinataire. Ce document et toute pièce jointe ne doivent pas être interprétés comme une offre ou une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. En aucun cas, ce document ne doit être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction à toute personne ou entité.

Les prix et les marges sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis en fonction, notamment, des conditions du marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne constituent pas un indicateur fiable et n'anticipent donc pas les résultats futurs. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses provenant d'un modèle quantitatif, qui représentent des événements futurs potentiels qui peuvent ou non se réaliser, et ne constituent pas une analyse complète de tous les faits importants concernant un produit. Les informations peuvent être modifiées ou retirées à tout moment sans préavis.

Les déclarations, hypothèses et prévisions contenues dans ce document reflètent le jugement de son (ses) auteur(s), sauf indication contraire, et ne reflètent pas le jugement d'une autre personne. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme ayant été mises à jour à tout moment après la date indiquée sur la première page de ce document et la remise de ce document ne constitue pas une déclaration de la part de quiconque que ces informations seront mises à jour à tout moment après la date de ce document.

Patrick Artus Conseil ou toute autre personne ne saurait être responsable de toute perte financière ou de toute décision prise sur la base des informations divulguées dans cette présentation. En tout état de cause, il vous appartient de solliciter tout conseil interne et/ou externe que vous jugerez nécessaire ou souhaitable d'obtenir, y compris auprès de tout conseil financier, juridique, fiscal ou comptable, ou de tout autre spécialiste, afin de vérifier notamment que l'opération (le cas échéant) décrite dans ce document est conforme à vos objectifs et contraintes et d'obtenir une évaluation indépendante de l'opération, de ses facteurs de risque et de ses avantages.

Toutes les opinions exprimées dans ce rapport reflètent fidèlement les opinions personnelles de l'auteur concernant l'un ou l'autre des titres ou émetteurs concernés. Aucune partie de la rémunération de l'auteur n'a été, n'est ou ne sera, directement ou indirectement liée aux recommandations ou opinions spécifiques exprimées dans ce rapport. Les opinions personnelles des auteurs peuvent différer les unes des autres.